

## RÈGLEMENT COMPLET

Concours « Galeries Rive Nord en musique pour son 45<sup>ème</sup> anniversaire »

1. Pour participer, le participant doit se conformer aux critères d'admissibilité suivants :
  - Compléter sur le formulaire d'inscription officiel (nom, prénom, adresse postale et courriel, téléphone cellulaire, âge);
  - Fournir un concept en lien avec le 45<sup>ème</sup> anniversaire des Galeries Rive Nord;
  - S'inscrire sur GaleriesRiveNord.com avant le 31 mars 2020, 17h, date de clôture du concours;
  - Être âgé de plus de 12 ans;
  - Accepter que votre concept soit utilisé dans la campagne d'affichage du piano public des Galeries Rive Nord
  - Accepter qu'un jury regroupant un responsable du Centre d'Art Diane-Dufresne et des Galeries Rive Nord évalue votre concept;
  - Accepter que votre nom et votre concept soient annoncés sur les Réseaux sociaux et sur l'affichage numérique et imprimé des Galeries Rive Nord;
  - Accepter qu'une entrevue et des photos de vous soient diffusées dans le cadre de ce concours,
2. Le concours débute le 11 janvier 2020 et se termine le 31 mars 2020. Les participants peuvent compléter le formulaire de mise en candidature disponible sur GaleriesRiveNord.com. Aucun achat requis.
3. Un (1) prix comprenant : une carte-cadeau des Galeries Rive Nord, échangeable dans la plupart des boutiques.
4. La sélection soit annoncée le 15 avril 2020 au bureau d'administration.
5. Pour gagner, le participant choisi devra signer un formulaire de cession de droits confirmant son acceptation d'utilisation de ses photos et de son concept. Également, il doit avoir répondu correctement à la question subsidiaire d'ordre mathématique. **Aucun transfert, remplacement du prix ou compensation en argent ne sera permis.**

Le gagnant sera notifié des détails de livraison de son prix dans les dix (10) jours suivants sa confirmation.
6. Ce concours s'adresse à tous les résidents du Québec seulement, âgés de 12 ans et plus, à l'exception des employés des Galeries Rive Nord, des employés des boutiques de Galeries Rive Nord, de leurs compagnies affiliées, des magasins participants, de leurs agences de publicité et de promotion, et des membres de leur famille immédiate vivant sous le même toit.
7. Les participations sont sujettes à vérification par les organisateurs du concours. Toute participation illisible, incomplète, mutilée, frauduleuse après la date de clôture, ou autrement non conforme sera automatiquement rejetée et ne donnera pas droit à un prix. Toute personne qui participe ou tente de participer au présent concours en utilisant un moyen contraire à l'esprit de ce concours et de nature à être inéquitable envers les autres participants sera automatiquement disqualifiée et pourrait être référée aux autorités judiciaires compétentes. Toutes décisions des organisateurs en regard du présent paragraphe seront finales et sans appel.
7. Toutes les décisions des organisateurs de ce concours sont irrévocables. Les chances d'être choisi dépendent du nombre total de bulletins reçus. Ce concours est assujéti à toutes les lois fédérales, provinciales et municipales applicables. (2) seuls prix seront remis.
8. Tous les formulaires de participation deviennent la propriété des Galeries Rive Nord, 100, boul. Brien, Repentigny (Québec) J6A 5N4 Canada. Aucune correspondance ne sera échangée, sauf avec les participants choisis qui seront avisés par la poste ou par téléphone. En s'inscrivant au concours, les participants consentent à l'utilisation, sans rémunération, de leur nom ou de leur photographie, ou des deux, dans toute communication publicitaire future ou microsite menée par Galeries Rive Nord et les magasins participants relativement à ce concours.
9. Les résidents du Québec peuvent soumettre tout litige quant à la conduite et à l'attribution d'un prix de ce concours à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.
10. En prenant possession de leur prix, les gagnants dégagent Galeries Rive Nord, ses agences de publicité et de promotion, et les magasins participants de toute responsabilité à l'égard du prix et de son utilisation.